



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par  **ouest
france**



**ACADEMIE DE
NORMANDIE RECTORAT
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



29 février 2024



1 document

COLÈRE ET INCOMPRÉHENSION À L'ANNONCE DE LA FERMETURE D'UNE CLASSE : LES PARENTS CRÉENT UN COLLECTIF

1



**Écouché-les-Vallées - Colère et incompréhension à l'annonce de la
fermeture d'une classe : les parents créent un collectif**

Le Journal de l'Orne, jeudi 29 février 2024

Écouché-les-Vallées - Colère et incompréhension à l'annonce de la fermeture d'une classe : les parents créent un collectif

Le Journal de l'Orne, jeudi 29 février 2024, 808 mots

Écouché. Une réunion publique était organisée, le mardi 23 février au soir, à l'initiative de quelques parents d'élèves inquiets du sort réservé à l'une des classes de l'école publique d'Écouché-les-Vallées.

En effet, la réforme de la carte scolaire 2024-2025 du département de l'Orne, dévoilée par Jean-Luc Legrand, Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), fait monter la colère, tant du côté des parents que du côté des élus de cette commune rurale.

Après une plainte de l'inspectrice, la présidente convoquée à la gendarmerie

Avant de rentrer dans le vif du sujet, un retour sur la mobilisation et ses aléas de l'an passé s'imposait : « **Un sérieux amalgame entre notre statut de parent et celui de membres de l'Association de parents d'élèves (APE) est fait** », s'exprime Cécile Lahaye, maman, avant d'être la présidente de l'association.

En quelques mots, victime de pressions lors de la lutte collective contre la fermeture de classe initialement annoncée pour la rentrée 2023-2024, elle avait été convoquée à la gendarmerie suite à une plainte déposée à son encounter par Laurence Brillaud, Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Argentan.

« **Ce n'est pas l'objet de la réunion de ce soir, mais il est primordial de bien dissocier l'APE, de l'action menée pour la fermeture de la classe** ».

Je ne veux pas avoir à revivre le fait d'être traitée telle une suspecte dans une affaire délictuelle ».

Cécile Lahaye, maman, et présidente de l'APE

Pourquoi cette grogne ?

Avant d'ouvrir le débat, Yann Hamon, qui préside la réunion, souligne l'absence surprenante de représentants de la Communauté de communes Terres d'Argentan. « **À croire que l'avenir de nos enfants n'est pas l'une de leurs priorités** ».

Pourquoi cette grogne ? Officiellement, à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024, l'établissement perdra une classe sur la seule base de chiffres estimatifs et non sur un comptage précis de l'effectif recensé. Ce procédé, jugé inadmissible par les opposants de cette décision, joue un rôle prépondérant dans la suppression de postes.

Le maire déplore l'absence de projection démographique

Cet échange débute par la prise de parole d'Alain Lolivier, maire de la commune nouvelle d'Écouché-les-Vallées, qui ne cache pas son incompréhension, suite à la réunion du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) qui s'est tenue le 13 février dernier, où l'annonce de la fermeture d'une classe est tombée tel un couperet.

« **Je n'ai pas attendu que vous vous réunissiez pour agir. À l'annonce de cette information, j'ai immédiatement pris contact avec nos sénateurs, nos députés et nos conseillers départementaux afin de leur faire part de mon incompréhension** ».

La donne serait totalement différente si une projection, ne serait-ce que deux ans, était réalisée. En effet, en 2022, ce sont 22 naissances, et en 2023, 28 naissances qui ont été recensées sur la commune ».

Alain Lolivier, maire d'Écouché-les-Vallées

Ces données reflètent une nette progression démographique. Si l'académie campe sur sa position, en 2025 et 2026, ces enfants, en âge d'être scolarisés, devront intégrer une des 9 classes restantes, mais qui sera sans nul doute surchargée en effectifs. Il est de toute évidence beaucoup plus facile de fermer une classe que d'en ouvrir une.

Accord non respecté pour des enfants de Fontenai

D'autant, que, à l'annonce de la fermeture de l'école Jean-de-La Fontaine d'Argentan, il avait été envisagé que les élèves qui étaient scolarisés dans cet établissement et qui résidaient à Fontenai-sur-Orne, seraient principalement rattachés à la carte scolaire d'Écouché-les-Vallées.

Or, il s'avère que ces enfants ont obtenu une dérogation afin d'intégrer une autre école à Argentan ou encore Sarceaux. **« Si les termes de cet accord avaient été respectés, nous aurions l'effectif nécessaire pour maintenir l'ouverture de la classe menacée. Ça dérange lorsque ça ne les arrange pas ! »**, lâche Yann Hamon, avant qu'un autre parent élève la voix : **« Ils utilisent les chiffres comme ça les arrange. Ils ne parlent pas enfants, mais de postes ! »**.

Un plan d'attaque avec un collectif intercommunal

Il ressort de cette réunion que la cohésion doit être de mise. Chacun à son niveau, à des moyens d'agir. Les actions doivent être rapides, simples, mais efficaces. Afin de coordonner et de concentrer toutes les informations qui pourraient émaner des autorités publiques, l'assemblée décide unanimement de créer un collectif intercommunal.

La volonté commune de se mobiliser sera animée par des parents référents afin qu'ils puissent se faire mieux entendre. **« Il ne faut pas hésiter à en faire état autour de nous. Chaque citoyen qui le désire peut nous rejoindre. Il faut que nous trouvions un nom et un logo afin de garantir notre propre identité. Aucune adhésion n'est nécessaire pour adhérer à notre mouvement de contestation »**.

Les défenseurs de cette cause pourront assister à une nouvelle rencontre qui se déroulera le **jeudi 14 mars**, à 20 h, dans la salle Notre Temps.



Les parents souhaitent créer un collectif pour sauvegarder la classe de leurs enfants.